

**Conseil des corporations de la  
Couronne**  
*Une corporation de la Couronne du Manitoba*

**Rapport du premier trimestre de 2005**

This information is also available in English.  
Call (204) 949-5270.  
[www.crowncc.mb.ca](http://www.crowncc.mb.ca)

# Conseil des corporations de la Couronne

*Rapport du premier trimestre  
pour la période de trois mois ayant pris fin le  
31 mars 2005*

---

<b>Table des matières</b>	<b>Page</b>
<b>Lettre d'accompagnement</b>	
<b>Activités du Conseil au cours du trimestre</b>	<b>1</b>
<i>Rapport sur les programmes de dépenses en immobilisations des corporations de la Couronne en 2005-2006</i>	1
<i>Rapports du personnel</i>	2
<b>Présentations devant le Conseil</b>	<b>3</b>
<b>Vue d'ensemble - Conseil des corporations de la Couronne</b>	
<b>États financiers</b>	<b>4</b>
<b>États financiers pour la période de trois mois ayant pris fin le 31 mars 2005 (non vérifiés)</b>	<b>4</b>

Le 26 mai 2005

Monsieur Gregory Selinger  
Ministre responsable du  
Conseil des corporations de la Couronne  
Palais législatif, bureau 103  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 0V8

Monsieur le Ministre,

En vertu de la *Loi sur l'examen public des activités des corporations de la Couronne et l'obligation redditionnelle de celles-ci*, le Conseil des corporations de la Couronne est tenu de publier un rapport trimestriel. Vous trouverez ci-joint le rapport s'appliquant à la période de trois mois qui a pris fin le 31 mars 2005.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

DOCUMENT ORIGINAL SIGNÉ PAR  
Arthur V. Mauro,  
président du conseil d'administration

## **Activités du Conseil au cours du trimestre**

### **Examen des dépenses en immobilisations des corporations de la Couronne pour 2005-2006**

Le Conseil a effectué l'examen annuel des programmes des dépenses en immobilisations des corporations de la Couronne. Les dépenses en immobilisations prévues au budget des corporations de la Couronne pour l'exercice 2005-2006 totaliseront 714 millions de dollars. Le budget d'immobilisations de Manitoba Hydro, qui totalise 645 millions de dollars, représente la plus grande partie des dépenses en immobilisations.

Le programme d'immobilisations de Manitoba Hydro pour l'exercice 2005-2006 est conforme au mandat et au plan stratégique de la corporation. Il est harmonisé avec son système de budgétisation et de gestion du rendement, ainsi qu'avec les objectifs fixés. Les éléments importants du programme englobent les activités nécessaires au maintien de la fiabilité du système, de la sécurité du public, des services, des principes de gérance de l'environnement et des engagements en matière de ventes à l'exportation.

Dans la réalisation de son mandat de servir ses clients de la manière la plus fiable et la plus efficace possible, Manitoba Hydro affronte diverses situations de risque. La réduction des dépenses dans les domaines de la fiabilité et de la sécurité comporte un risque associé qui augmenterait avec le temps. Des dépenses appropriées sont requises pour veiller au maintien de la fiabilité et de la sécurité des services de Manitoba Hydro, tant sur le marché intérieur que pour les ventes à l'exportation. En outre, on s'attend à ce que des règles sur la fiabilité deviennent obligatoires et applicables en Amérique du Nord, depuis que la panne générale d'électricité de

2003 a montré que les principes d'observation volontaire appliqués actuellement ne suffisent plus.

Une partie importante du programme concerne les nouveaux coûts de développement et de planification liés à la production et à la distribution d'hydroélectricité des centrales de Gull et de Conawapa. Le projet d'aménagement de la centrale de Wuskwatim en est à l'étape finale, et le début des travaux de construction est prévu pour 2005.

En règle générale, les dépenses en immobilisations révisées pour l'exercice 2005-2006 sont conformes aux mandats, aux plans et aux stratégies des corporations de la Couronne et, dans la plupart des cas, elles servent à couvrir les coûts de remplacement, d'entretien des établissements, de sécurité et de traitement des demandes croissantes des clients, ainsi que les frais juridiques et le coût environnemental.

Au cours de l'évaluation des renseignements sur les budgets d'immobilisations fournis par chacune des corporations de la Couronne, aucun facteur représentant un risque important n'a été identifié.

#### *Rapports du personnel*

Un rapport du personnel consacré au Fonds de développement économique local a été préparé. Le rapport a souligné les pratiques exemplaires applicables à la composition du conseil d'administration et aux comités de vérification. Les risques n'ont pas changé de façon notable depuis notre rapport précédent.

**Présentations devant le Conseil**

Aucune présentation n'a été faite devant le Conseil durant la période visée par le rapport.

**Vue d'ensemble**  
**Conseil des corporations de la Couronne**  
**États financiers**  
**pour la période de trois mois ayant pris fin le**  
**31 mars 2005 (non vérifiés)**

Les frais d'exploitation sont récupérés des corporations de la Couronne par l'imposition d'une cotisation allouée au prorata et déterminée en fonction des recettes de chaque corporation de la Couronne. Les cotisations sont prises en compte dans les états financiers au moment où les frais connexes sont engagés.

Les frais pour cette période de trois mois ont augmenté de 7 000 \$ par rapport à la même période l'an dernier. L'augmentation est essentiellement attribuable à l'augmentation générale des salaires, à la rémunération et aux dépenses des membres du conseil d'administration pour pourvoir des postes vacants et à l'amortissement pour dépréciation lié à l'achat d'un nouveau système informatique.

**Balance Sheet**  
(unaudited)

	March 31	
	2005	2004
	(thousands of dollars)	
<b>Assets</b>		
<b>Current</b>		
Cash	\$ 393	\$ 448
Accounts receivable	\$ -	1
	393	449
<b>Capital assets</b> (note 2)	31	5
	\$ 424	\$ 454
<b>Liabilities and Reserve Reflecting Net Investment in Capital Assets</b>		
<b>Current</b>		
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 71	\$ 67
Levies received in advance	140	119
Due to Manitoba Crown corporations	79	188
	290	374
<b>Retirement allowances and other benefits payable</b>	103	75
	393	449
<b>Reserve reflecting net investment in capital assets</b>	31	5
	\$ 424	\$ 454

**Statement of Income and Reserve**  
**Reflecting Net Investment in Capital Assets**  
**(unaudited)**

---

	Three Months Ended March 31	
	2005	2004
	(thousands of dollars)	
<b>Income</b>		
Recoveries from corporations through levies	\$ 159	\$ 154
Interest	1	2
	<u>160</u>	<u>156</u>
<b>Expenses</b>	<u>164</u>	<u>157</u>
<b>Excess (deficit) of income over expenses</b>	\$ (4)	\$ (1)
<b>Reserve reflecting net investment in capital assets, beginning of period</b>	<u>35</u>	<u>5</u>
<b>Reserve reflecting net investment in capital assets, end of period</b>	<u><u>\$ 31</u></u>	<u><u>\$ 4</u></u>

**Notes to Financial Statements**  
**March 31, 2005**

---

**1. Recoveries of expenses from Crown corporations**

Operating expenses are recovered from the Crown corporations through the assessment of levies allocated on a pro rata basis determined by the revenues of each Crown corporation. The levies are recognized in these financial statements at the time the related costs are incurred. In addition, certain direct costs incurred on behalf of particular corporations are recovered directly from the respective Crown corporations.

**2. Capital assets and depreciation policy**

These are comprised of office furniture and equipment and computer equipment:

	March 31	
	2005	2004
	(in thousands of dollars)	
Cost		
Office furniture & equipment	\$61	\$58
Computer equipment	46	56
	<u>\$107</u>	<u>\$114</u>
Accumulated Depreciation		
Office furniture & equipment	56	54
Computer equipment	20	55
	<u>76</u>	<u>109</u>
Net Book Value	<u>\$31</u>	<u>\$5</u>

Capital assets are recorded at cost. Depreciation is provided on a straight line basis over five years on the office furniture and equipment and over three years on the computer equipment.

**3. Statement of cash flows**

A statement of cash flows has not been presented in these financial statements as no additional useful information would be provided by its inclusion.